

[License 1] Besoin de conseils pour le choix d'un livre

Par **Diane**, le **18/01/2008** à **03:32**

Bonjour, je suis en 1ère année de license et j'ai besoin de conseils pour choisir un livre concernant l'histoire du droit.

Ne connaissant pas trop cette matière j'ai pris 2 bouquins qui me semblaient suivre assez bien le plan de mes cours, mais finalement même si ça s'en rapproche pas mal c'est pas vraiment le cas.

J'aimerais donc savoir si certains d'entre vous connaissent des livres qui suivent relativement bien le plan que je vais vous donner en dessous, le problème étant que les termes ne sont pas toujours les mêmes entre les différents plans et que j'ai du mal à faire mon choix.

Merci à vous.

[url=http://img527.imageshack.us/my.php?image=histoiredu droitpage1gp3.jpg:k74ig8dz][img:k74ig8dz]h
[url=http://img120.imageshack.us/my.php?image=histoiredu droitpage5ec9.jpg:k74ig8dz][img:k74ig8dz]h
[url=http://img242.imageshack.us/my.php?image=histoiredu droitpage9ab9.jpg:k74ig8dz][img:k74ig8dz]h

Par **fan**, le **19/01/2008** à **01:36**

Bonsoir, je te conseille celui d'Albert Rigaudière. 

Par **Nébal**, le **19/01/2008** à **03:26**

Le Rigaudière (Economica) est très bien, mais peut-être un peu [i:1ntlojuc]too much[/i:1ntlojuc] pour la première année...

Je conseillerais bien le Harouel et compagnie (PUF - très bien, mais attention, Rome n'y est pas envisagé, ça commence à l'époque franque), ou peut-être le Castaldo (Précis Dalloz).

Quant au plan, ben, il n'est pas très original... Tu ne trouveras pas de manuel le reprenant exactement, mais dans ces bouquins-là, tu auras amplement de quoi grapiller.

Par **x-ray**, le **20/01/2008** à **09:58**

Pouvez vous argumenter un peu mon bon Nébal, ou du moins détailler...que je prévois mes prochains achats...

En particulier, pourquoi La Rigaudière est-il too much ?

Par **Nébal**, le **20/01/2008** à **12:04**

[quote="x-ray":1h9dxfee]Pouvez vous argumenter un peu mon bon Nébal, ou du moins détailler...que je prévois mes prochains achats...

En particulier, pourquoi La Rigaudière est-il too much ?[/quote:1h9dxfee]

:D

Mais volontiers, mon bon x-ray. Image not found or type unknown

Alors, si l'on parle bien de [b:1h9dxfee]RIGAUDIERE (Albert), [i:1h9dxfee]Introduction historique à l'étude du droit et des institutions[/i:1h9dxfee], Paris, Economica, coll. **Corpus /**

Histoire du droit, 2e éd. 2005, 666 p.[/b:1h9dxfee] (autant faire les choses bien ! Image not found or type unknown),

c'est sans aucun doute un excellent manuel, qui m'a été très utile personnellement, mais je crains qu'un étudiant de première année, à moins d'être vraiment passionné par l'histoire du

droit (auquel cas, c'est quelqu'un de très bien, et naturellement prêt à tout Image not found or type unknown) n'en

ressente un léger écoeurement :

- C'est gros et écrit tout pitit pitit.
- Par voie de conséquence, c'est cher (39 €, quand même...).
- C'est aussi très très détaillé ; en soi, c'est sûr que c'est tout sauf un tort, mais dans la mesure où Diane semblait chercher un manuel collant autant que possible à son plan, je crains que celui-ci ne soit [i:1h9dxfee]trop[/i:1h9dxfee] détaillé. Par exemple, il y a de très nombreux développements concernant les institutions municipales ou les institutions religieuses, bien plus complexes que ce que l'on est en droit d'atteindre d'un étudiant en 1ère année. Et la bibliographie est vraiment abondante. Là encore, dans l'absolu, c'est très bien, mais dans ce cas précis...
- Ah, et puis je viens de voir (j'avions oublié) que, là encore, le manuel commence à l'époque franque. Or, si je ne m'abuse, le cours de Diane commence avec Rome.

Ce dernier point, c'est aussi vrai pour [b:1h9dxfee]HAROUEL (Jean-Louis), BARBEY (Jean), BOURNAZEL (Eric) et THIBAUT-PAYEN (Jacqueline), [i:1h9dxfee]Histoire des institutions de l'époque franque à la Révolution[/i:1h9dxfee], Paris, PUF, coll. Droit fondamental / Classiques, [1987] 11e éd. refondue 2006, 646 p.[/b:1h9dxfee]. Cependant, ce "classique" bénéficie d'une présentation plus aérée (typique du PUF : l'indispensable en gros caractères, ce qui est

davantage précis en petits caractères ou dans les sections "[i:1h9dxfee]Pour aller plus loin[/i:1h9dxfee]", avec la bibliographie abondante qui va bien), et est relativement agréable à lire. Quand j'étais en Master 2 Histoire du droit, la principale épreuve en dehors du mémoire portait sur le programme de première année, qu'on devait rebucher par nous-mêmes en version plus approfondie ; et la plupart des profs conseillaient en premier lieu ce bouquin, et je leur donne plutôt raison...

J'avais aussi mentionné [b:1h9dxfee]CASTALDO (André), [i:1h9dxfee]Introduction historique au droit[/i:1h9dxfee], Paris, Dalloz, coll. Précis / Droit public - science politique, 1ère éd. 1998[/b:1h9dxfee] [size=75:1h9dxfee][il y en a probablement une de plus récente, hein, mais je ne la connais pas...]/[/size:1h9dxfee][b:1h9dxfee], 452 p.[/b:1h9dxfee] Cette fois, Rome est envisagée (succinctement, mais ça suffit amplement pour la première année). Typique du précis Dalloz, avec sa présentation habituelle : sans être lapidaire et réducteur, ça ne rentre

pas excessivement dans les détails, c'est plus petit (et donc moins terrifiant Image not found or type unknown) que les précédents, c'est moins cher aussi (environ 28€) (oui, quand même...) ; un peu chiant, à

l'occasion, mais bon, c'est un manuel, hein... Image not found or type unknown

Tant que j'y suis, j'en rajoute deux, mais davantage consacrés à l'histoire du droit [i:1h9dxfee]stricto sensu[/i:1h9dxfee] (et donc pas vraiment à l'histoire des institutions ; bon, ça dépend des facs et des profs, mais il me semble que certain(e)s mettent davantage l'accent sur cette thématique en première année, au moins pour ce qui est du premier semestre, s'il n'y a pas de découpage purement chronologique).

Allez hop : [b:1h9dxfee]CARBASSE (Jean-Marie), [i:1h9dxfee]Manuel d'introduction historique au droit[/i:1h9dxfee], Paris, PUF, coll. Droit fondamental - Manuels, [2002] 2e éd. corrigée 2003-2004, 310 p.[/b:1h9dxfee]. "[i:1h9dxfee]MANUEL INDISPENSABLE pour 10,15 €

seulement ![/i:1h9dxfee]", proclame fièrement un vilain sticker jaune sur la couverture Image not found or type unknown

. N'empêche que c'est relativement court, moins cher, qu'on y retrouve les qualités de présentation évoquées pour le Harouel, et que Jean-Marie Carbasse, en plus d'être un [i:1h9dxfee]big boss[/i:1h9dxfee] de la matière, a une plume relativement agréable, ce qui est

loin d'être le cas de tous les auteurs de manuels... Image not found or type unknown Là aussi, on commence avec Rome.

Et dans un genre très différent, [b:1h9dxfee]THIREAU (Jean-Louis), [i:1h9dxfee]Introduction historique au droit[/i:1h9dxfee], Paris, Flammarion, coll. Champs Université, [2001] 2e éd. 2003, 386 p.[/b:1h9dxfee] Là encore, plus récent, et centré sur l'histoire du droit [i:1h9dxfee]stricto sensu[/i:1h9dxfee] (avec des vrais morceaux de Rome dedans). L'originalité, c'est que c'est au format poche (donc moins cher : environ 12 €), et que ça n'a pas la présentation surdécoupée typique des manuels ; ça se lit plutôt comme un essai, avec chapitre et sections (et pas sous-sections, paragraphes, trucs, machins, numéros, grand B, petit a et [i:1h9dxfee]tutti quanti[/i:1h9dxfee]), ce qui est finalement plutôt agréable, parce que

ça fait des vacances...

:P

Image not found or type unknown

Deux petits conseils pour finir :

- S'il n'est certes pas vraiment fait pour être lu d'une traite, [b:1h9dxfee]FONTETTE (François de), [i:1h9dxfee]Les grandes dates du droit[/i:1h9dxfee], Paris, PUF, coll. "Que sais-je ?", [1994] 2e éd. corrigée 1997[/b:1h9dxfee] [size=75:1h9dxfee][b:1h9dxfee]là encore, il y a peut-être plus récent, mais j'en savions rien...[/b:1h9dxfee] [b:1h9dxfee], 128 p.[/b:1h9dxfee] peut constituer un accessoire utile, à défaut d'être indispensable. Pour approfondir un peu un sujet, un "Que sais-je ?", ça peut toujours être utile, et il y en a plusieurs de pas mal en histoire du droit.

- Par contre, "[i:1h9dxfee]Fuyez, pauvres fous ![/i:1h9dxfee]" les insipides petits bouquins adoptant en gros le format des "Que sais-je ?", type Ellipses, coll. Mise au point. C'est généralement très lacunaire et approximatif, quand ce n'est pas carrément contestable, et

écrit avec les pieds farcis d'ampoules d'un autiste analphabète. Image not found or type unknown Beunk. Image not found or type unknown

:)

Bon, ben, bonne lecture, hein... Image not found or type unknown

Par x-ray, le 20/01/2008 à 16:06

Merci bien mon excellent Nébal. En cadeau pour vos informations précieuses, un lien "médiéval", inspiré de votre tout aussi bon blog :

<http://fr.youtube.com/watch?v=jDQPVXUegPs>

Toute une époque...

Par Nébal, le 20/01/2008 à 16:43

:)

Ah ben merci alors. Image not found or type unknown

:D

... et toute une époque effectivement ! Image not found or type unknown

L'est ben chouette, ce clip. J'avoue avoir assez peu pratiqué DAF, et ça m'a rappelé qu'il était temps que je m'y mette. Bien vu, donc.

Par **fan**, le **20/01/2008** à **22:16**

En 1ère année, je n'ai étudié que sur celui d'Albert Rigaudière. Il ne faut pas prendre les L1

pour bêtes. Image not found or type unknown

Par **Nébal**, le **21/01/2008** à **00:30**

[quote="fanouchka":1099d7au]En 1ère année, je n'ai étudié que sur celui d'Albert Rigaudière.

Il ne faut pas prendre les L1 pour bêtes. Image not found or type unknown [/quote:1099d7au]

Je l'ai pas prétendu, hein...

Par **Talion**, le **22/01/2008** à **09:47**

C'est surtout que l'ouvrage du professeur Rigaudière est très long, et que cet éminent spécialiste a parfois une conception bien personnelle de certaines notions et anecdotes historiques. Dès lors suivre son ouvrage peut vous mettre en opposition avec le cours magistral que vous aurez reçu de votre propre professeur ou maître de conférences.

Sinon je recommandais à mes élèves les précis du professeur Castaldo (professeur avec lequel je "travaillais" il y a quelques temps) mais aussi les ouvrages déjà mentionnés de Carbasse (pour la partie introduction historique au droit) et de Harouel (pour la partie histoire des institutions).

Par **fan**, le **22/01/2008** à **15:06**

C'est exact, le Çarbasse est très bien, mais ceux de Chevallier, de Gaudemet aussi (il est

blanc et bleu). Image not found or type unknown

Par **florianne**, le **11/06/2008** à **13:24**

Bonjour

En 1ère année, et quand on n'est pas du tout passionnée d'histoire, lequel est le moins casse-pied à lire et qui motive le plus à apprendre ?

Flo, allergique à l'histoire mais qui voudrait bien se motiver pour apprendre

Par **florianne**, le **11/06/2008** à **13:41**

Et pour le RIGAUDIERE, quelle différence entre l'édition 2006 et 2004 ?

Flo